

Gouvernement du Québec
La ministre du Tourisme
La ministre responsable de la région de Lanaudière
La ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent

Québec, le 31 janvier 2022

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 9 décembre dernier, la députée de Jeanne-Mance-Viger inscrivait au feuilletton une question à mon attention concernant l'échéancier et le budget prévu pour le projet de remplacement de la toiture du Stade olympique.

La toiture du Stade olympique, en place depuis 1998, nécessite effectivement un remplacement. D'ici à ce que le projet se concrétise, le Parc olympique a mis en place des procédures rigoureuses d'inspection et de réparation afin de maintenir l'actuelle toiture dans un état acceptable.

Par ailleurs, je vous rappelle que l'enceinte du Stade olympique est assujettie à un protocole de gestion entériné par la Régie du bâtiment du Québec, et ce, depuis la déchirure majeure de janvier 1999. Ce protocole assure la sécurité du public et des employés en toutes circonstances, particulièrement en hiver lorsque des chutes de neige viennent ajouter une charge additionnelle sur la toiture.

En ce qui a trait à l'échéancier prévu pour le remplacement de la toiture, le dossier suit son cours. Il respecte intégralement la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique encadrée par la Société québécoise des infrastructures (SQI). Après avoir passé l'étape d'approbation du Dossier d'opportunité, un appel de qualification a été publié. À l'issue de celui-ci, une candidature a été reçue, soit celle du Groupe Pomerleau-Canam (GPC).

Le projet est maintenant à la phase d'appel de proposition, étape lors de laquelle GPC doit répondre aux exigences prescrites dans un mode de réalisation de Conception-Construction-Financement et entretien.

... 2

Notons qu'en raison de la très grande complexité technique de la structure du Stade olympique et de sa tour inclinée, des analyses d'ingénierie approfondies ont dû être réalisées en sus du processus afin de valider la faisabilité technique de la future toiture. Le processus d'appel de proposition se poursuit afin de permettre à GPC de préparer et déposer une proposition conforme aux exigences, laquelle comprendra notamment l'échéancier de livraison de la nouvelle toiture. Évidemment, notre gouvernement souhaite que les travaux soient réalisés le plus tôt possible et les prescriptions au proposant vont en ce sens, mais il n'est pas possible pour le moment de se prononcer sur un échéancier précis.

Quant au budget requis pour le remplacement de la toiture du Stade, le Parc olympique étant engagé dans un processus d'appel de proposition au terme duquel le proposant devra soumettre un prix, il s'avère impossible de dévoiler les budgets prévus par notre gouvernement sans fournir une information stratégique pouvant influencer la proposition de GPC.

Soyez néanmoins assuré que notre gouvernement nourrit de grandes ambitions pour le Stade olympique et pour l'Est de Montréal, que nous nous sommes engagés à revitaliser. C'est d'ailleurs dans cette optique que nous avons fait adopter le projet de loi 15, en novembre 2020, pour donner une vocation commerciale à ce qui est devenu la Société de développement et de mise en valeur du Parc olympique.

Nous souhaitons réhabiliter le Stade le plus tôt possible afin de valoriser cet incroyable actif de l'est de Montréal et ainsi lui permettre de générer plus de revenus autonomes et de retombées économiques au bénéfice des Montréalais et des Québécois.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre du Tourisme,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'CP', is positioned above the printed name of the minister.

CAROLINE PROULX